

Communauté de Communes Bresse 50 chemin de la Glaine – 01380 Bâgé-le-Châtel

Extrait du registre des délibérations du Conseil de Communauté

Nombre de délégués

➤ en exercice : 36 ➤ pour : 36
 ➤ présents : 33 ➤ contre :
 ➤ votants : 36 ➤ blanc :
 ➤ abstention :

Date de convocation : 8 novembre 2022

Séance du 14 novembre 2022

L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX, le 14 NOVEMBRE à 18H30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Bresse et Saône, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sur la commune de Replonges, sous la présidence de Monsieur Guy BILLOUDET.

Etaient présents les délégués suivants :

Communes de	Arbigny	GRAS Daniel
	Asnières/Saône	WILLEMS Jean-Marc
	Bâgé-Dommartin	BERNIGAUD Christian-DIOCHON Eric-GAUTHERET Marie-Pierre-
		BESSON Jean-Jacques
	Bâgé-le-Châtel	MALATERRE Jean-Louis
	Boissey	TIRREAU Andrée
	Boz	GIRAUD Alain
	Chavannes/Reyssouze	DOUARD Dominique
	Chevroux	SAVOT Dominique
	Feillens	BILLOUDET Guy-POLI Victoria-FAVRE Christian-DE CROMBRUGGHE
		DE LOORINGHE Michel
	Gorrevod	GUILLERMIN Henri
	Manziat	BERRY Florence-CATHERIN Christian
	Ozan	PESENTI Marie-Jeanne
	Pont-de-Vaux	BUGAUD Jean-Pierre-DELAY Françoise
	Replonges	VERNOUX Bertrand-ROBIN Pascale-GAULIN Christian-PACCAUD
		Christine-MONTErrAT Raphaël
	Reyssouze	PELUS Agnès
	Saint-André-de-Bâgé	PLENARD Philippe
	Saint-Bénigne	UNIA Emily-VILARD Philippe
	Saint-Etienne/Reyssouze	MARGUIN Jean-Pierre
	Sermoyer	PANCHOT Huguette
	Vésines	JULLIN Gilbert

Etaient excusés les délégués suivants :

Madame Isabelle MERONI a donné pouvoir à Madame Marie-Pierre GAUTHERET pour voter en son nom.

Monsieur Denis LARDET a donné pouvoir à Monsieur Philippe PLENARD pour voter en son nom.

Monsieur Freddy BEREZYAT a donné pouvoir à Monsieur Henri GUILLERMIN pour voter en son nom.

Monsieur Daniel GRAS a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Maison de l'eau et de la nature – Saison scolaire 2022/2023 : activités artistiques et périscolaires.

La maison de l'eau et de la nature est une structure d'éducation à l'environnement située à Pont-de-Vaux qui propose tout au long de l'année des animations et activités pédagogiques adaptées à chaque niveau scolaire, de la maternelle au lycée.

Ces dernières se caractérisent par des méthodes et des approches plurielles et variées : rencontre avec le vivant, jeux sensoriels, animations sensibles, observations scientifiques, rencontre avec des acteurs locaux... dans un souci de plaisir de découvrir et d'apprendre.

La fréquentation est désormais très importante et pour répondre au mieux à la demande exponentielle des établissements scolaires et périscolaires, une part des animations est assurée par des prestataires extérieurs, complémentaires aux ressources internes de la maison de l'eau.

Le Président propose de compléter l'offre de prestations en validant l'intervention de deux nouvelles personnes, chargées d'animations ponctuelles, Monsieur Florent ESPAGNAC et Madame Elodie TONNOT.

Le tarif unitaire est de 160 € la demi-journée (groupe scolaire et périscolaire) comprenant l'intervention et le matériel pédagogique.

.../...

Envoyé en préfecture le 17/11/2022

Reçu en préfecture le 17/11/2022

Affiché le 17/11/2022

ID : 001-200071371-20221114-14112022_186-DE

Vu les éléments ci-dessus énoncés,

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

AUTORISE le Président, ou son représentant, à signer tout acte et document nécessaire à la mise en œuvre du programme d'intervention et au paiement des factures produites par Monsieur Florent ESPAGNAC et Madame Elodie TONNOT,

DIT que les crédits sont inscrits au chapitre 011.

Cette décision peut faire l'objet d'un recours dans un délai de deux mois à compter de sa notification devant le tribunal administratif de Lyon.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme,

Le Président,

